



# Inf'EAU cobali

Volume 2 Numéro 2  
Été 2008

## Approbation du Plan directeur de l'eau, soyons patients !

Le COBALI a finalisé et déposé son Plan directeur de l'eau (PDE) auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) en juin 2007. Depuis, des documents complémentaires ont été demandés au COBALI par la direction des Politiques de l'eau. À ce jour, le processus d'analyse par les différents ministères n'est pas encore terminé.

Cependant, le COBALI n'a pas attendu l'approbation du gouvernement pour débiter la mise en oeuvre de son Plan d'action 2007-2012. Depuis la saison estivale 2007 plusieurs activités sont réalisées pour atteindre les objectifs du Plan directeur.

Soyez attentif à notre prochaine édition du Inf'EAU COBALI où nous espérons vous annoncer que le COBALI a reçu l'approbation du MDDEP pour son Plan directeur de l'eau. N'oubliez pas que « A qui sait attendre, le temps ouvre ses portes » (proverbe chinois).

### Dans ce numéro :

Le PDE	1
Les Cyanobactéries	2
Bleu Outaouais	3
Entente de bassin	3
Des arbres ...	4
Du savoir à l'action	4
Gestion intégrée de l'eau	5
Beaux canards	6
Boîte à outils	7
Vos représentants	7



Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre

Protéger l'eau, pour la vie !

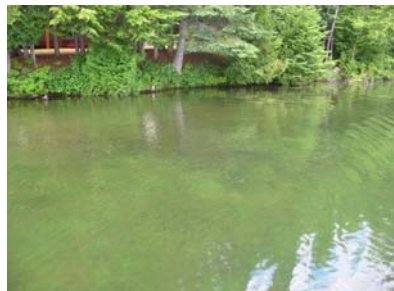
## La lutte aux cyanobactéries se poursuit...

En 2007, huit lacs du territoire du bassin versant de la Lièvre apparaissaient sur la liste des lacs atteints du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Ce sont les lacs David, François, Gravel, des Îles, Lanthier, Menon, Ouellet et Vert.

Par la poursuite du projet de Protection des lacs et cours d'eau du COBALI, dont le lancement avait lieu en mai 2007, des activités pour la santé des lacs ont eu lieu cet été. Des agentes de sensibilisation ont sillonné le territoire pour soutenir les municipalités et les associations de lacs dans leurs activités de sensibilisation et d'éducation. Des ateliers de formation sur la revégétalisation ont été offerts aux riverains, afin de les guider dans leurs travaux de renaturalisation de la bande riveraine. De plus, des plants ont été remis aux participants des ateliers ainsi que des fanions que le COBALI, avec l'aide de ses partenaires, s'était procuré indiquant « rives en renaturalisation » pour soutenir les efforts des riverains dans la restauration de la bande riveraine. La parution des capsules éducatives était de retour pour une deuxième année dans les journaux régionaux et à la radio. De plus, des recherches sont en cours pour la réalisation d'une trousse de sensibilisation adressée aux travailleurs forestiers et axée sur l'importance de l'application des bonnes pratiques en bande riveraine.

### N'OUBLIEZ PAS :

SI VOUS OBSERVEZ LA PRÉSENCE D'UNE FLEUR D'EAU DE CYANOBACTÉRIE DANS UN PLAN D'EAU, CONTACTEZ LA MUNICIPALITÉ CONCERNÉE OU FAITES UN SIGNALEMENT À LA DIRECTION RÉGIONALE DU MDDEP DE VOTRE RÉGION.



Outaouais : 819-772-3434  
Laurentides : 450-433-2220

## Naissance de Bleu Outaouais

La conférence régionale des Élus de l'Outaouais, avec plusieurs partenaires dont le COBALI, a repris et adapté le concept de Bleu Laurentides qui depuis déjà quelques années a fait ses preuves auprès des gestionnaires municipaux et des riverains de la grande région des Laurentides. Cette idée initiée par la Table de concertation sur les lacs des Laurentides et gérée par le Conseil régional de l'environnement des Laurentides a été mise sur pied pour répondre à un besoin du milieu afin d'agir pour l'amélioration de la santé des lacs.

Bleu Outaouais veut être un élément rassembleur autour duquel plusieurs partenaires de la région mettront les efforts nécessaires pour assurer la protection des lacs et cours d'eau. Le premier pas vers l'atteinte de cet objectif est la production d'un guide à l'intention des citoyennes, citoyens, acteur, intervenants et élus de l'Outaouais. Ce guide de référence sera distribué à la population de l'Outaouais. Il met en évidence les interventions et actions entreprises par les acteurs du milieu et fait la promotion des bonnes pratiques favorisant la santé des lacs.

Vous pouvez consulter et télécharger le guide à l'adresse suivante :

[www.cre-o.qc.ca](http://www.cre-o.qc.ca)

## Signature de la toute première entente de bassin

Les ententes de bassin s'inscrivent dans le cadre du Plan directeur de l'eau du COBALI. Ce plan prévoit la signature d'ententes avec des intervenants du milieu pour faciliter l'atteinte des objectifs.

Le COBALI a ainsi participé financièrement au projet de la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus pour couvrir une partie du coût d'embauche d'un agent de liaison du programme Bleu Laurentides, de mai à septembre 2008. Mis sur pied par le Conseil régional de l'environnement des Laurentides, ce programme offre aux municipalités un service d'accompagnement, de formation et de sensibilisation pour la protection des lacs.

## Des arbres pour reverdir le territoire



Suite au dévoilement public du Plan d'intervention sur les algues bleu-vert en septembre 2007, la ministre du MDDEP, Mme Line Beauchamp, avait annoncé son engagement à l'effet d'intensifier le reboisement des rives par la fourniture gratuite d'un million d'arbres par an pour 2 ans. Dans le cadre de cette annonce, le COBALI a procédé à la distribution sur le territoire du

bassin versant de la Lièvre de près de 45 000 arbres qui ont été remis aux riverains et aux municipalités. Le COBALI tient à remercier tous les intervenants qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de cette campagne de distribution d'arbres.

UNE NOUVELLE DISTRIBUTION DEVRAIT SE METTRE EN PLACE DURANT L'HIVER POUR L'ÉTÉ 2009, SURVEILLEZ LES DÉTAILS SUR LE SITE INTERNET DU COBALI.



## Du savoir à l'action, faites le bond...

Tel était le thème du 2<sup>e</sup> Forum national sur les lacs qui a eu lieu les 4, 5, et 6 juin dernier à Sainte-Adèle. L'objectif du Forum cette année était de clarifier le partage des responsabilités et de promouvoir l'harmonisation des interventions pour la protection de la santé des lacs et la valorisation des paysages lacustres.

Lors d'un tel événement, plusieurs initiatives du milieu sont mises en relief et le COBALI trouve important de citer ici quelques initiatives qui sont réalisées sur le bassin versant de la Lièvre :

Ville de Gatineau : Élaboration d'une Politique environnementale

MRC des Collines de l'Outaouais : Développement d'un modèle de gouvernance participative de la ressource eau

Municipalité de Montpellier : Mise sur pied d'une table environnementale réunissant le maire et les présidents des trois associations

Association du lac François (Kiamika) et du Lac-des-Îles (Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles) : Embauche d'une personne-ressource pour l'été 2008 pour offrir des conseils personnalisés sur l'aménagement en bande riveraine aux riverains de ces lacs

## Élargissement de la gestion intégrée de l'eau...

Dans le Plan d'intervention gouvernemental sur les algues bleu-vert, le MDDEP s'est engagé à entreprendre, en concertation avec le Regroupement des organisations de bassin versant du Québec (ROBVQ), une démarche de redécoupage du Québec méridional en zones de gestion intégrée de l'eau afin que tous les bassins versants soient pris en compte dans les processus de connaissance, de protection et de gouvernance.



Au début de janvier 2008, le MDDEP a déposé au ROBVQ une proposition du redécoupage du Québec méridional en zones de gestion intégrée de l'eau. Le ROBVQ a tenu une assemblée spéciale pour commenter la proposition du MDDEP, et pour préciser les attentes des organismes en place face au processus du redécoupage et de son application sur le territoire.

Dans la proposition du MDDEP, le territoire du COBALI, comme celui de 16 autres organismes de bassin versant, demeure inchangé. Cependant, le Conseil d'administration du COBALI a proposé d'annexer au bassin versant de la Lièvre des zones "orphelines" de chaque côté de l'embouchure de la Lièvre dont l'eau s'écoule directement dans la rivière des Outaouais.

Depuis février, le MDDEP est en réflexion et une annonce devrait être faite d'ici l'automne.

## Admirez ces beaux canards ... mais de loin !



La dermatite du baigneur est une affection cutanée causée par de petites larves que l'on retrouve dans certains lacs. Ces petites larves portent le nom de cercaires (vers microscopiques). Elles sont si petites qu'il est presque impossible de les voir à l'œil nu. La présence de cercaires dans l'eau provient des excréments des oiseaux

aquatiques. Pour se développer et se reproduire, les cercaires ont besoin d'un hôte comme l'escargot présent en bordure des rives des plans d'eau. À partir des escargots, des cercaires sont libérées et retournent contaminer les oiseaux aquatiques. Malheureusement les cercaires ne font pas la différence entre les oiseaux et les baigneurs.

Après la baignade, prenez le temps d'assécher votre peau en la frottant vigoureusement avec une serviette et surtout évitez de nourrir les oiseaux aquatiques.

Les informations sont tirées du dépliant « Attention, quand la dermatite du baigneurs apparaît... » du MSSS.

## Boîte à outils

Plusieurs documents du MDDEP sont disponibles en ligne pour vous aider dans la lutte aux cyanobactéries, visitez le site : [www.alguesbleuvert.gouv.qc.ca](http://www.alguesbleuvert.gouv.qc.ca)

Pour obtenir plus d'information sur le domaine de la limnologie, visitez le site du Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnement aquatique (GRIL) : [www.gril-limnologie.ca](http://www.gril-limnologie.ca)

Pour connaître la liste des végétaux recommandés pour la revégétalisation des bandes riveraines, visitez le site de la fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec : [www.fihq.qc.ca](http://www.fihq.qc.ca)

Il existe un programme de dépistage et de surveillance communautaire des lacs et cours d'eau du Québec (RIVE), pour obtenir plus de détails visitez le site : [www.eausecours.org/public/zindex.htm](http://www.eausecours.org/public/zindex.htm)



Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre

Protéger l'eau, pour la vie !

## Voici vos représentants au conseil d'administration

Marc-Antoine Montpetit	Citoyens
Nicole Robitaille-Carrière	Organismes culturels, d'éducation et de loisirs
Henri Grenier	Propriétaires de boisés privés de 4ha et plus
Réal Richer	Groupes environnementaux
Claire Lalande	Associations de chasse et pêche, ZECs et SEPAQ
Michel Dion	MRC d'Antoine-Labelle
Claude Ménard	MRC d'Antoine-Labelle
Lyz Beaulieu	MRC d'Antoine-Labelle
Marcel Proulx	MRC de Papineau
Armand Renaud	MRC des Collines-de-l'Outaouais
Jocelyne Houle	Ville de Gatineau
David Bélanger	Bénéficiaire et regroup. de bénéficiaires de CAAF
Lucien Gratton	Producteurs agricoles et piscicoles
Julie Chagnon	Producteurs d'énergie (plus de 1 MW) et industries (incluant les industries minières)
Marc Laprade	Organismes de développement économique
Valérie Dufour	Représentante du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs



Protéger l'eau, pour la vie !



425, rue du Pont  
Mont-Laurier, Québec  
J9L 2R6

Téléphone 819-440-2422  
Télécopieur 819-440-2455  
Courriel info@cobali.org

### Banque de bénévoles

Le COBALI est souvent sollicité pour participer à différents événements qui touchent l'eau et l'environnement, que ce soit pour des festivals, des foires ou des journées thématiques. Nous avons besoin d'aide parce que, plus le COBALI est connu et reconnu, plus les activités s'inscrivent au calendrier qui ne contient toujours que douze mois ! Communiquez avec nous le plus tôt possible. Merci.

Si vous recevez ce bulletin par la poste,  
c'est que nous n'avons pas votre adresse courriel.  
Par souci environnemental, faites-nous la parvenir !

